

PROCES-VERBAL SEANCE DU MARDI 5 MAI 2026 A 20H00

L'an deux mille vingt-six, le mardi 5 mai à 20h00, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, en session ordinaire sous la présidence de Mme VELIN, Vice-Présidente sortante (en l'absence excusée de M. LEPETIT, Président sortant).

Date de convocation : le 28/04/2026

Présents : Mmes PATUREL - CONTESSE - HERVÉ - VELIN et Mrs SACRÉ - ALLART - GONCALVES DA SILVA BRAS - AVRIL - CARLE - FERRIÉ - PICHOT - PECQUENARD - RONGRAIS - BRIERE.

Formant la majorité des délégués en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. DE FERRIERES donnant pouvoir à M. AVRIL et M. HEBERT donnant pouvoir à M. SACRÉ.

Secrétaire de séance : M. PICHOT.

* * * * *

Madame CLEMENT, Adjoint Administratif au Syndicat accueille les membres du Comité en l'absence excusée de Monsieur LEPETIT, Président sortant et donne la parole à Madame VELIN, Vice-Présidente sortante.

* * * * *

DELIBERATION 07/2026 : RENOUELEMENT DU BUREAU 2026-2032

1- Installation des nouveaux membres

En l'absence excusée de Monsieur LEPETIT, Président sortant, la séance a été ouverte sous la Présidence de Madame VELIN, Vice-Président sortante, qui a déclaré installés dans leur fonction :

COMMUNES	DÉLÉGUÉS	NAISSANCE
Oulins	Mme PATUREL Catherine M. BRIERE François	04/02/1960 (66 ans) 28/08/1958 (67 ans)
Boncourt	M. SACRÉ Benoit M. HEBERT Yann	22/10/1984 (41 ans) 07/04/1993 (33 ans)
Le Mesnil-Simon	Mme CONTESSE Stéphanie M. ALLART Matthieu	29/03/1985 (41 ans) 28/09/1981 (44 ans)
Mondreville	Mme HERVÉ Isabelle M. GONCALVES DA SILVA BRAS Fernando	03/02/1967 (59 ans) 22/09/1974 (51 ans)
Gilles	M. AVRIL Pascal M. DE FERRIERES Timothée	05/11/1957 (68 ans) 09/05/1986 (40 ans)
Guainville	Mme VELIN Nathalie M. CARLE Franck	05/05/1963 (63 ans) 13/01/1969 (57 ans)
Rouvres	M. FERRIÉ Thierry M. PICHOT Raymond	05/01/1961 (65 ans) 08/09/1956 (69 ans)
La Chaussée d'Ivry	M. PECQUENARD Francis M. RONGRAIS Patrick	30/10/1948 (77 ans) 16/01/1957 (69 ans)

Madame VELIN souhaite faire un tour de table pour que chacun se présente puis rappelle aux délégués que selon les statuts du Syndicat, il y aura un comité chaque trimestre et que la présence de chacun est requise.

Monsieur PECQUENARD Francis, doyen d'âge de l'assemblée, prend la présidence de la séance, nomme monsieur PICHOT secrétaire de séance, et nomme comme assesseur madame CONTESSE et monsieur

SACRÉ. Il fait ensuite appel à candidatures.

2- Election du Président avec signature, indemnités et habilitations au portail Hélios

Candidat : Madame PATUREL Catherine

Madame HERVÉ, déléguée sur la commune de Mondreville souhaiterait que madame PATUREL explique pourquoi elle se porte candidate.

=> Madame PATUREL indique qu'elle est attachée au syndicat, qu'elle a fait deux mandats avec monsieur LEPETIT et qu'elle souhaite poursuivre dans la même continuité.

Monsieur SACRÉ, délégué de la commune de Boncourt, souhaite dire un mot sur le mandat effectué avec monsieur LEPETIT et le remercier pour son savoir et la transmission de celui-ci.

=> Madame PATUREL indique que malheureusement n'ayant pas été réélu comme Maire, il ne pouvait pas se représenter comme Président du syndicat.

Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : 16

Résultat :

- 14 POUR
- 0 BLANC
- 2 NUL

Mme PATUREL ayant obtenu la majorité des voix, est déclarée élue et accepte les fonctions de Président. Mme PATUREL prend donc la présidence.

3- Réception du dernier procès-verbal de séance en date du 11/03/2026

La Présidente demande aux délégués s'ils ont bien reçu le procès-verbal de la dernière séance en date du 11 mars 2026.

=> Tous le monde l'a bien reçu et n'appelle aucune remarque.

4- Désignation du nombre de Vice-Président et choix des Commissions

La Vice-Présidente précise qu'en application du code des Communes (art. L.163-4 et L5211-10), ce Syndicat est administré par un Comité composé de délégués de commune, dont la désignation des représentants a été votée par délibération n°CC2026-085 le 27 avril 2026 par la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Les membres du Comité, votent à l'unanimité :

- 1 Président
- 1 Vice-président
- 1 Commission Administrative de travaux (*appel d'offres*)
- 1 Commission de Finances (*préparation du budget*)

5- Election du Vice-président avec délégation de signature, indemnités et sans habilitation au portail Hélios

Candidat(s) : Madame VELIN Nathalie

Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : 16

Résultat :

- 16 POUR
- 0 BLANC
- 0 NUL

Mme VELIN ayant obtenu la majorité des voix, est élue à l'unanimité avec délégation de signature en l'absence du Président, pour les actes administratifs courants, les correspondances, ainsi que pour les décisions relevant de la gestion quotidienne (inférieure à 20.000,00 euros).

6- Charte de l'Élu local

Madame la Présidente donne lecture des articles de la charte de l'élu local. Un exemplaire complet papier est remis à chacun.

7- Désignation de la Commission Appel d'Offres à l'unanimité (Président, Vice-Président, 2 délégués et 2 suppléants) :

- Mme PATUREL
- Mme VELIN
- M. PECQUENARD
- M. BRIERE

- M. ALLART (suppléant)
- M. PICHOT (suppléant)

8- Désignation de la Commission de Finances à l'unanimité (Président, Vice-Président, 2 délégués et 2 suppléants) :

- Mme PATUREL
- Mme VELIN
- M. PECQUENARD
- M. BRIERE

- M. ALLART (suppléant)
- M. PICHOT (suppléant)

* * * * *

DELIBERATION 08/2026 : INDEMNITÉS DE FONCTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

Conformément à l'article L.5211-12, R.5212-1 et R.5711-1 du CGCT au 01/01/2026 :

Indemnité du Président

L'indemnité brute mensuelle du Président, Madame PATUREL Catherine, sera calculée sur 16,93% (IB1027) des indemnités de fonction prévues pour les Maires des communes dont la population est égale à celle de l'ensemble des communes composant le syndicat (catégorie 3.500 à 9.999 habitants).

Soit 695,91€ Brut Mensuel

Indemnité du Vice-Président

L'indemnité brute mensuelle du Vice-Président, Madame VELIN Nathalie, sera calculée sur 6,77% (IB1027) des indemnités de fonction prévues pour les Maires des communes dont la population est égale à celle de l'ensemble des communes composant le syndicat (catégorie 3.500 à 9.999 habitants).

Soit 278,28€ Brut Mensuel

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, donnent leur accord à l'unanimité.

* * * * *

DELIBERATION 09/2026 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES D'EURE-ET-LOIR INGENIERIE "ELI"

Madame la Présidente expose qu'à la suite des élections municipales, et en tant que collectivité adhérente à Eure-et-Loir Ingénierie (ELI), il appartient à la collectivité de désigner un représentant titulaire ainsi qu'un représentant suppléant pour siéger à l'Assemblée générale.

Conformément à l'article 7 des statuts d'Eure-et-Loir Ingénierie, l'Assemblée générale est composée d'un représentant par collectivité membre, désigné en son sein par l'assemblée délibérante. Il est également précisé que tout représentant du second ou du troisième collège, empêché d'assister à une réunion, peut se faire remplacer par son suppléant désigné par cette même assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Comité Syndical, désignent les représentants ci-dessous à l'Assemblée générale d'ELI :

- Mme PATUREL comme représentant titulaire,
- M. CARLE comme représentant suppléant.

* * * * *

DELIBERATION 10/2026 : DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUPRES DE « PLURELYA »

Madame la Présidente expose qu'à la suite des élections municipales, et en tant que collectivité adhérente à PLURELYA, il appartient à la collectivité de désigner un représentant titulaire ainsi qu'un représentant suppléant pour le mandat 2026-2032.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Comité Syndical, désignent les représentants ci-dessous :

- Mme PATUREL comme représentant titulaire,
- Mme VELIN comme représentant suppléant.

* * * * *

DELIBERATION 11/2026 : AUTORISATIONS DE POURSUITES

Madame la Présidente donne lecture du mail reçu de la DGFIP le 23/03/2026, concernant le renouvellement des membres du Comité Syndical et la nouveauté « suppression de l'autorisation générale de poursuites ».

Après discussion, les membres du Comité décident à l'unanimité, le renouvellement des autorisations de poursuites pour la durée du mandat 2026-2032 et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.

* * * * *

QUESTIONS DIVERSES

A) Madame la Présidente souhaite faire un petit rappel de l'application Panneau Pocket (pour ceux qui l'utilise) et demander aux délégués de bien vouloir faire une piqûre de rappel à leurs administrés "mettre le Syndicat des Eaux Gilles Mesnil-Simon en favori".

=> Madame VELIN utilise Facebook et demande que dans la mesure du possible, les publications soient adressées par mail.

B) Madame la Présidente souhaite organiser une visite du réseau (télésurveillance, station de pompage de Gilles et château d'eau du Faite) et propose dans un premier temps la date du samedi 27 juin 2026 à 9h00. Pour les personnes n'étant pas disponible à cette date, une autre date sera proposée sur septembre 2026.

C) Madame la Présidente demande si le jour du mercredi et l'heure fixée à 20h00 convient à tout le monde ? Et informe qu'en fonction de l'ordre du jour, le prochain comité syndical aura lieu le mercredi 1er juillet, le mardi 1er ou mercredi 2 septembre.

=> Le jour et l'horaire convient à la majorité.

=> Monsieur PECQUENARD demande qu'un groupe WhatsApp soit créé pour proposer les dates de convocation. Le syndicat n'ayant pas un smartphone, Madame CLÉMENT va regarder s'il est possible de le faire via l'ordinateur.

Mondreville : Madame HERVÉ demande si tous les compteurs ont pu être remplacés sur la commune.

=> Les agents ont presque fini mais rencontrent des difficultés avec 2 administrés qui refusent le changement du compteur. Monsieur ROUFFORT, Adjoint technique au syndicat, va récupérer les noms et adresses des personnes concernées et l'information sera transmise aux délégués.

De plus, Madame HERVÉ indique que le poteau incendie situé au carrefour de la D928 est défectueux.

=> Monsieur DESPORTES indique que le syndicat peut, sur devis, procéder au remplacement de celui-ci.

La Chaussée d'Ivry : Monsieur RONGRAIS demande si les travaux rue des mésanges et des fauvettes est toujours au programme.

=> Monsieur DESPORTES répond que les travaux vont être réalisés prochainement.

Monsieur PECQUENARD souhaiterait :

- qu'une réunion soit programmée avec monsieur THOMAS de la DGFIP de Dreux afin de parler des non-valeurs et des poursuites,
- voir pour une AMO avec CAD'EN,
- refaire une présentation de l'étude PGSSE (Valentin) et voir pour un PPI,
- voir pour faire l'inventaire du patrimoine du syndicat (CADEN).

Oulins : Monsieur BRIERE souhaiterait savoir comment procéder pour réaliser les mesures sur les poteaux incendie.

=> Monsieur DESPORTES répond que les Mairies doivent demander un devis au Syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.